



CODE : 90.104R

LINGETTES IMPREGNEES DESINFECTANTES AGRO-SR

DESCRIPTION

- Lingettes désinfectantes contact alimentaire, sans rinçage (arrêté du 19/12/13 modifiant l'arrêté du 08/09/99) à usage unique imprégnées d'une solution pour la désinfection efficace et rapide des petites surfaces, petits matériels et ustensiles en contact avec les denrées alimentaires, les mains du personnel (peau non lésée) et de tous types de petites surfaces dans les domaines de la santé publique par essuyage.
- Utilisables sur les couteaux, machines à jambon, hachoirs, vitrines frigorifiques, réfrigérateurs, marbres, sanitaires, poignées de porte, jouets...
- La désinfection au moyen d'une lingette est une méthode simple et rapide permettant de n'appliquer que la dose requise de désinfectant sur la surface à traiter. Autorise une désinfection durant la fabrication, assurant ainsi des gains non négligeables en matière de productivité et de sécurité, réduisant notamment les risques de contamination croisée. Compatible avec tous types de matériaux y compris aluminium et alliages galvanisés. Le rinçage systématique à l'eau potable est facultatif, mais conseillé à intervalle de temps régulier.

CARACTERISTIQUES DE LA SOLUTION

• Propriétés physiques et chimiques :

Apparence	pH	Densité	Point éclair
Liquide limpide	7,0 ± 1,0	0,891 ± 0,005	22°C

• Substance active: Ethanol – N° CAS: 64-17-5 - 60% (530 g/L).

• Propriétés Microbiologiques :

ACTIVITE	CONDITIONS	Souche(s)	NORMES	DOSE /
				TEMPS DE CONTACT à 20°C
BACTERICIDE	En condition de propreté	E.hirae, E.coli, P.aeruginosa, S.aureus	EN13727+A2	80% / 1min
		E.hirae, P.aeruginosa, S.aureus	EN1276	80% / 5min
	En traitement hygiénique	E.coli K12	EN16615	100% / 5 min
	En condition de saleté	E.hirae, E.coli, P.aeruginosa, S.aureus	EN1500	4 ml / 1min
FONGICIDE / LEVURICIDE	En condition de propreté	Aspergillus brasiliensis, Candida albicans	EN13697	80% / 1min
		Candida albicans	EN1650	100% / 5min
	En condition de saleté	Aspergillus brasiliensis, Candida albicans	EN13624	80% / 1min
	En condition de propreté	Influenza virus type A – H1N1	EN16615	100% / 5min
VIRUCIDE	En condition de propreté	Norovirus murin, souche S99	EN14476	80% / 30s
		Adénovirus type 5, souche Adenoid 75, ATCC VR-5	EN14476	80% / 1min
	En condition de saleté	Vacciniavirus Modifié Ankara, virus enveloppés	EN16777	100% / 2min
			EN14476	80% / 5min
			EN16777	100% / >5min
			EN14476	80% / 30s

• Produit utilisable en Agriculture Biologique en application du Règlement CE n° 834/2007 Autorisé pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux, conformément à l'arrêté du 19/12/2013, modifiant l'arrêté du 08/09/1999 et pour locaux de stockage (dont parois), matériels de stockage et de transport. Produits d'origine animale (POA), produits d'origine végétale (POV).

• Conforme au règlement biocide 528/2012 UE. Autres usages biocides, type de produits :

TP1 : produit biocide destiné à l'hygiène humaine,

TP2 : désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides,

TP4 : désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et aliments pour animaux.

CARACTERISTIQUES DU NON TISSE



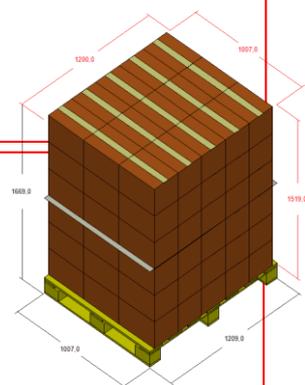
- Composition : Mélange de fibre synthétiques et/ou naturelles
 - Couleur : Bleu
 - Type : Wetlaid
 - Grammage* : 23 g/m²
 - Taille* : M – 200 formats - 200x200mm
- *(tolérance ±12%)

CONDITIONNEMENT ET PALETTISATION

• 9 éco-recharges **recyclables** de 200 lingettes / carton



• 90 cartons par palette 100x120 cm



Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Les informations contenues dans la présente fiche technique proviennent directement de notre expérience et n'engagent en rien notre responsabilité. Celles-ci sont données de toute bonne foi et correspondent à l'état actuel de nos connaissances sur la sécurité de notre gamme de produits à la date de mise à jour indiquée en haut de page. Ce document ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation des produits de notre gamme. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées ont simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux ou non. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive.